

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1257 du 30 novembre 1949 :

n° 1257

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 novembre 1949

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1949

Date du numéro

30 novembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Pierre Jurey, juge suppléant, près le tribunal de première instance, et. M. Martel, chef du bureau des finances, sont désignés pour faire partie du Conseil de curatelle pendant l'année 1949.